

Conseil International pour
l'Exploration de la Mer

C.M. 1976 / K : 18
Comité des crustacés,
coquillages et benthos.

DONNEES SUR LA SITUATION DE LA MALADIE
DE L'HUITRE PLATE, Ostrea edulis LIN

par

H. GRIZEL, G. TIGE et M.A. RABOUIN

Résumé

Au cours des années 1974-1975, la maladie de l'huître plate, Ostrea edulis Linné, a peu à peu gagné la majorité des centres ostréicoles français et provoqué des pertes très importantes tant sur les huîtres d'élevage que sur les gisements naturels.

Cette note analyse l'évolution actuelle de l'épizootie ; elle distingue pour cela trois types de centres d'élevage de l'huître plate :

- les centres anciennement touchés par l'épizootie où la culture traditionnelle de l'huître plate est devenue aléatoire. Elle est remplacée par celle de Crassostrea gigas et par l'affinage, pendant 7 à 8 mois, d'huîtres plates de 3 ou 4 ans qui restent de bonne qualité.
- les centres récemment atteints par l'épizootie où, après dragage des bancs naturels parasités, l'élevage d'huîtres plates (18 mois et 2 ans) à partir de naissain indemne est encore possible.
- les centres non contaminés qu'il convient de préserver contre l'éventuel apport d'huîtres parasitées.

H. GRIZEL, G. TIGE et M.A. RABOUIN
Centre de Recherches ISTPM
12 rue des Résistants
56470 LA TRINITE SUR MER (FRANCE)

1 - Introduction

Depuis la mise en évidence du parasite de la glande digestive d'Ostrea edulis par Comps (1970) dans le bassin de Marennes et par Herrbach (1971) dans l'Aber Wrach, cette maladie a peu à peu gagné la majorité des centres d'élevage français provoquant des pertes très importantes parmi les huîtres d'élevages et sur les bancs naturels.

Nous ne reviendrons pas sur le cycle et la structure de Marteilia refringens, Grizel et Coll. (1974), ce dernier ayant fait l'objet de nombreux travaux ; Bonami et coll (1971), Grizel et Coll. (1974), Perkins (1976).

Dans cette note nous donnerons un aperçu de l'évolution actuelle de la maladie dans les différents centres d'élevage français d'Ostrea edulis, et nous en analyserons les résultats.

2 - Situation des différents centres d'élevage

Le dépistage de la maladie se fait uniquement par des techniques classiques d'histologie. Pour chaque région plusieurs lots sont examinés et pour l'interprétation des résultats, l'on tient compte des différents transferts subis par les huîtres. Il est possible ainsi de cerner l'évolution de la maladie et de considérer comme zones contaminées celles qui abritent des huîtres autochtones recélant le parasite.

Partant de cette définition, trois types de centres peuvent être distingués :

- les centres anciennement touchés par l'épizootie,
- les centres récemment atteints par l'épizootie,
- les centres non contaminés.

2.1 Les centres anciennement touchés par l'épizootie

La maladie a atteint successivement ; La Bretagne Nord avec l'Aber Wrach, l'Aber Benoit (Herrbach 1971), la Penzé (Grizel et Tigé 1973), la rivière de Morlaix et la Rade de Brest (Tigé et Morel 1974). Décelée en Bretagne Sud en Juin 1974 (Rivière d'Auray) l'épizootie s'est étendue rapidement au secteur de Baden et Larmor Baden puis en 1975 à l'ensemble du Golfe du Morbihan. Dans les régions de Marennes, et du Bassin d'Arcachon, la parasitose persiste depuis 1970.

La culture d'Ostrea edulis étant devenue aléatoire dans ces zones, les professionnels se sont orientés vers celle de Crassostrea gigas. Certains partiquent toutefois l'affinage d'huîtres plates de 3 ou 4 ans provenant de centres français ou étrangers non touchés par l'épizootie. Ces huîtres sont parquées 7 à 8 mois puis vendues à la consommation. Dans la plupart des cas on a constaté qu'au bout de cette période elles contiennent des figures du parasite, mais leur qualité n'est encore en rien altérée.

Actuellement, la culture tend à reprendre et des essais à partir du naissain capté dans les secteurs indemnes de parasites sont en cours. Ils visent à déterminer les moments les plus judicieux pour opérer des transferts afin de permettre la réutilisation de parcs délaissés et de pourvoir à la demande d'huîtres plates de consommation, la production étant passée de 15/20 000 T. pendant les années normales à 7/9 000 T. en 1975.

Par ailleurs, des dragages sont en cours sur les bancs naturels de la rivière d'Auray, afin d'éliminer les restes de foyers infectueux et les nombreux compétiteurs et prédateurs qu'ils abritaient.

De telles opérations sont également envisagées en rade de Brest. La dernière visite effectuée sur les gisements de la rade a montré qu'il y avait très peu d'huîtres adultes sur les gisements amont, quelques huîtres mères de qualité médiocre sur les gisements situés en aval, et de jeunes huîtres (18 mois) sur les bancs de Loumergat. Ces dernières présentaient une bonne pousse mais l'examen histologique devait révéler un pourcentage important d'huîtres parasitées.

2.2 Les centres récemment atteints par l'épizootie

Ils sont situés en Bretagne Sud et correspondent à des centres de captage et de demi-élevage. Ce sont les rivières de St Philibert et de Crach où le parasite a été décelé fin 1975.

Des actions y ont été entreprises immédiatement sur proposition de l'Institut des Pêches Maritimes : la profession a entrepris le dragage des gisements de la partie amont de la rivière de Crach (St Jean, le Lac, Pierre Jaune et Cuban). Cette opération financièrement rentable a permis la vente d'huîtres parasitées ou susceptibles de le devenir et l'élimination de certains nouveaux foyers d'infection.

Les professionnels ont réensemencé presque tout leurs parcs avec du naissain provenant soit des rivières précitées, soit de la Baie de Quiberon. Actuellement ces huîtres ne sont pas parasitées. La pousse est normale et la récolte devrait être aussi bonne que la précédente.

Parmi les quelques huîtres gardées sur parc depuis Mars 1975, le taux du parasitisme a augmenté. Il avoisine 25 %. Bien qu'il soit inférieur à celui des centres précédemment décrits (80 % environ). Ces huîtres sont de qualité médiocre et présentent des signes cliniques inquiétants (absence de glycogène, maigreur excessive et décoloration de la masse digestive).

2.3 Les centres non contaminés

Ces centres peuvent être également divisés en trois types :

- les baies largement ouvertes,
- les rivières,
- les étangs côtiers méditerranéens.

2.3.1 Les Baies

Elles représentent actuellement la majorité des parcs utilisables pour la culture de l'huître plate. Ce sont la Baie de Cancale, la Baie de Saint Brieuc avec Binic et Paimpol, la Baie de Quiberon. Elles sont toutes largement ouvertes aux eaux océaniques. Actuellement la maladie ne s'est pas déclenchée dans ces centres et ce malgré les apports massifs, récents ou non, d'huîtres parasitées.

Il faut remarquer comme l'ont fait Van Banning en Hollande et Ballouet en France que des transferts vers ces zones, effectués avec des huîtres faiblement parasitées, n'entraînent pas de mortalités importantes sur ces lots.

Malgré ces observations il convient d'être prudent et nous pensons qu'il faut préserver au maximum ces régions pour l'instant privilégiées, notamment la Baie de Quiberon qui reste le seul centre de captage de l'huître plate à l'exception de la zone de Penvins et de la Rance.

La pratique du semis direct en eau profonde nouvellement appliquée pose quelques problèmes techniques : choix du lieu et de l'époque du semis.

2.3.2 Les rivières

Ce sont généralement des rivières où le tonnage d'huîtres plates cultivées est peu important. Dans celles-ci, comme la rivière du Belon ou d'Étel, la culture est généralement plus proche de l'affinage et le stock d'huîtres est assez rapidement vendu à la consommation. De plus, les gisements naturels y sont peu importants ou inexistantes sauf dans la Manche. Une seule exploitation est située dans cette rivière et les professionnels qui la gèrent ont travaillé uniquement avec des huîtres indigènes.

2.3.3 Les étangs côtiers méditerranéens

Dans ces secteurs, la culture de l'huître plate est peu importante, les principaux centres d'élevage étant l'Étang de Thau et l'Étang de Diane en Corse.

Malgré l'introduction de lots d'huîtres parasitées, la maladie ne s'y est pas propagée, à ce jour. Selon un ostréiculteur, des huîtres parasitées, transférées dans l'Étang de Diane, n'auraient pas subi de mortalité importante et auraient eu un comportement normal.

3 - Conclusion

Sept ans après la découverte de la maladie, celle-ci sévit encore dans les centres initialement atteints. On ne peut savoir si le maintien de la maladie pendant cette période est normal ou s'il a été prolongé par suite des transferts difficilement contrôlables, d'huîtres parasitées.

Jusqu'à présent, la parasitose s'est développée préférentiellement en Atlantique et en Manche, dans des rivières ou des secteurs relativement fermés (rades, golfes) où la culture de l'huître était intensive. Les bancs naturels de ces zones ont subi de graves dommages notamment ceux de la rade de Brest où l'ostréiculture était en pleine expansion.

Les ostréiculteurs ont été amenés à rechercher des nouvelles techniques de captage et d'élevage, mieux adaptées aux conditions découlant du développement de la maladie. Toutefois les résultats obtenus sont intéressants car les huîtres sont de belle qualité, le rendement

pondéral est convenable. Ces méthodes qui sont perfectibles permettront d'utiliser plus rationnellement les vastes superficies concédées en eau profonde.

L'Institut des Pêches Maritimes qui établit le diagnostic de la maladie étudie également les possibilités d'élevage d'huîtres plates de diverses provenances dans les sites suivants : Rivière de Morlaix, Penzé, Rade de Brest, Rivière d'Auray, Baie de Quiberon. La surveillance étroite des zones saines et des secteurs contaminés, le nettoyage des gisements naturels, la pratique coordonnée des transferts d'huîtres, et la recherche de races éventuellement résistantes devraient conduire à une régression de la maladie et permettre la survie de l'huître plate et la relance de sa culture.

Références Bibliographiques

7.

- BONAMI (J.R.), GRIZEL (H.), VAGO (C.) et DUTHOIT (J.C.), 1971. Recherche sur une maladie épizootique de l'huître plate *Ostrea edulis* LINNÉ .- Rev. Trav. Inst. Pêche Marit., 35 (L), p. 415-418.
- COMPS (M.), 1970 - Observations sur les causes d'une mortalité anormale des huîtres plates (*Ostrea edulis* L.) dans le bassin de Marennes. Cons. Int. Explor. Mer, C.M. N° K, p. 4 (ronéo).
- GRIZEL (H.) et TIGE (G.), 1973 ; - La maladie de la glande digestive d'*Ostrea edulis* LINNÉ .- Cons. Int. Explor. Mer, C.M./K, p. 13.
- GRIZEL (H.), COMPS (M.) BONAMI (J.R.), COUSSERANS (F.) et VAGO (C.), 1974.- Étude d'un parasite de la glande digestive observé au cours de l'épizootie actuelle de l'huître plate. -C.R. Acad. Sci., Paris, xxv ser. D, 279, p. 783.
- GRIZEL (H.), COMPS (M.), BONAMI (J.R.), COUSSERANS (F.), DUTHOIT (J.L.) et LEPENNEC (M.A.), 1974 .- Recherche sur l'agent de la maladie de la glande digestive de *Ostrea edulis* LINNÉ. - Science et Pêche, Bull. Inst. Pêche Marit., N° 240, p. 7 - 30.
- HEERBACH (B.), 1971 .- Sur une affection parasitaire de la glande digestive de l'huître plate, *Ostrea edulis* LINNÉ .- Rev. Trav. Inst. Pêches Marit., 35 (I), p. 79 - 87.
- PERKINS (F.O.), 1976 .- Ultrastructure of sporulation in the European flat oyster pathogen, *Marteilia refringens* .- Taxonomic implication? J. Protozool., 23 (I), p. 64 - 74.
- TIGE (G.) et MOREL (M.), 1974 .- Extension de la maladie de la glande digestive de l'huître plate en Bretagne.- Cons. Int. Explor. Mer, C.M. N° K : 37, 3 pp.